

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

UVIGNÉ INFO

Septembre 2021 N° 147



L'ÉCO RANDO

Directeur de publication :
Régis FORVEILLE

Comité de rédaction :
Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Michael
GILBERT, Evelyne MOREAU.

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :
1 place de la mairie 53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54

Courriel : mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet : www.juvigne.fr

Facebook : Vivre à Juvigné

Horaires de la mairie :

Lundi 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 8h00-12h00

Samedi 9h00-12h00



LE MAIRE, Régis FORVEILLE

« *Débattre* »

Notre démocratie représentative est basée sur un élément avec lequel on ne peut transiger : LE DÉBAT.

Avant toute décision d'importance, il est indispensable de partager des points de vue, peser le pour et le contre, comprendre les enjeux de telle ou telle décision. C'est ainsi la démarche pratiquée dans un Conseil municipal, un Conseil d'administration, etc. Le temps du débat dépend du sujet débattu, du contexte ou de l'urgence du questionnement.

Ce n'est que dans un second temps que vient l'instant de la décision. Cet instant est bien souvent empreint d'enthousiasme, de stress, d'inquiétudes ... et moins souvent de certitudes. En effet, qui peut savoir à l'avance que la décision sera la bonne ou plus souvent ... la moins mauvaise ?

Car il est bien fréquent d'observer qu'une décision est prise alors même qu'il existe des intérêts particuliers divergents entre habitants. Comment alors accepter de prendre une décision en sachant dès le départ que l'on ne pourra satisfaire chacun, que l'on portera peut-être une atteinte à l'intérêt d'un ou plusieurs habitants ? Il n'y a très certainement pas de solution toute faite. Chaque situation est unique. L'acceptation peut seulement, peut-être, venir du fait que le débat ait eu lieu en amont et que chacun ait pu être écouté.

Régis FORVEILLE
Maire



enseignant



FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES
Bruno BOUVIER
Magalie POURIEL
Mickaël BUCHARD
Laëtitia LEFEUVRE
Alain DUPONT

Bruno BOUVIER

2^{ème} adjoint



agriculteur



BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE
Mickaël BUCHARD
Samuel BONNABESSE
Benoît PHARIS
Jérôme POIGNAND

Michèle GILLES
1^{ère} adjointe



aide-soignante



FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE
Brigitte GILLES
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Julie FOUCTEAU

ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE
Magalie POURIEL
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Michael GILBERT
Cindy MARSOLLIER
Brigitte GILLES
Laëtitia LEFEUVRE

Magalie POURIEL

3^{ème} adjointe



agricultrice



JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE
Cindy MARSOLLIER
Christelle LE GUYADER
Julie FOUCTEAU
Laëtitia LEFEUVRE

Mickaël BUCHARD

4^{ème} adjoint



technicien eau



AMÉNAGEMENT - VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE
Bruno BOUVIER
Benoît PHARIS
Julie FOUCTEAU
Samuel BONNABESSE
Alain DUPONT

Benoît PHARIS



agriculteur

Christelle LE GUYADER



*assistante maternelle
& auto entrepreneuse*

Alain DUPONT



retraité

Brigitte GILLES



retraîtée

Jérôme POIGNAND



technico-commercial

Julie FOUCTEAU



gérante d'une pension canine

Michael GILBERT



commerçant

Cindy MARSOLLIER



aide-soignante

Laëtitia LEFEUVRE



comptable

Samuel BONNABESSE



infirmier anesthésiste

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIA S – SOLIDARITE	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE	
Santé - Gérontologie	Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE	
Petite enfance	Christelle LE GUYADER	
Personnes isolées	Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
INSTANCES DIVERSES		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Michael GILBERT - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
COMMISSIONS MUNICIPALES		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Michael GILBERT - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÔW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Michael GILBERT - Jeanine HATTE - Jeanine POUTEAU - Gérard GOUGEON - Josette LAVANDIER	

A LA UNE : Réunion publique sur le devenir de l'EHPAD

Une réunion publique aura lieu **le mercredi 8 septembre 2021 à 20 heures** à la salle des fêtes afin d'expliquer la situation à la population et d'échanger sur le devenir du bâtiment.

Etant donné que la réunion rassemblera certainement plus de 50 personnes, le **PASS sanitaire** (vaccination complète) ou un test PCR / antigénique de moins de 48h sera exigé à l'entrée.

Dossier

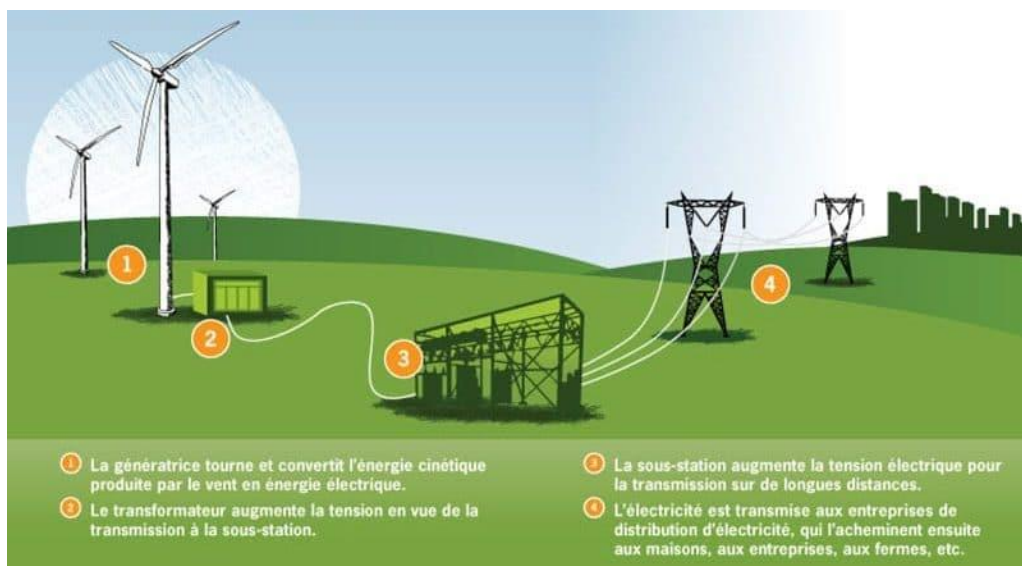
Projet éolien

Il y a un peu moins de 10 ans, un projet éolien le long de la voie départementale 29 avait été à l'étude puis abandonné par le porteur de projet privé ABOWind. En cette année 2021, l'étude d'un projet éolien a été relancée par l'association Vents Citoyens (basée à Saint-Hilaire du Maine), Territoire Energie Mayenne (TE53) et la Communauté de Communes de l'Ernée. Le Conseil municipal de Juvigné a donné un avis favorable à l'étude de faisabilité de ce projet et a pu participer à la première réunion destinée à présenter le fonctionnement d'une promesse de bail aux propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone concernée par le projet. Une seconde réunion a eu lieu à Ernée afin de répondre aux différentes interrogations.

En septembre, une nouvelle réunion sera proposée à Ernée par les porteurs de projet et destinée aux propriétaires fonciers et exploitants agricoles ainsi qu'aux riverains dans un rayon d'environ 2 km. Ces échanges permettront aux porteurs de projets de présenter les enjeux d'un tel projet et de recueillir l'avis des habitants.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de la Communauté de Communes de l'Ernée de mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui répond aux orientations nationales de la transition énergétique.

Pour les habitants qui le souhaiteraient, les cartes des Zones de Développement Eolien (ZDE) sont consultables en mairie.



L'éco rando



UN LABEL POUR VALORISER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes de l'Ernée s'est appuyée sur son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), feuille de route évolutive pour atteindre la neutralité carbone en 2050, pour créer son propre label : « écoagir, l'Ernée 2050 ».

Dans ce cadre, la municipalité a organisé la première édition de l'éco rando. "Cette opération éco-responsable ayant pour objectif le ramassage de déchets pour un environnement plus propre" confie Magalie POURIEL, adjointe au Maire. Munis de gants, de sacs, de pinces, les participants ont joint l'utile à l'agréable. 28 randonneurs, petits et grands étaient répartis en quatre groupes. **Près de 18 kgs de déchets** ont été ramassés tout au long des différents circuits proposés. Parmi les objets les plus insolites, il y avait une chaise pour enfant, un balai-brosse, un cadenas, un tuyau, une pince universelle etc... D'ores et déjà, la commission souhaite renouveler cette opération conviviale dès le printemps prochain avec une seule mission : tout ratisser sur le passage !



Le dispositif Argent de poche attire les jeunes !

Une quinzaine de jeunes âgés de 16 à 18 ans ont vécu leur première expérience professionnelle au sein des services techniques de Juvigné. Ce dispositif, initié par le service jeunesse et sports de l'inspection académique, montre un potentiel de mobilisation des jeunes concernés par différents projets initiés par la commune.

Il crée une opportunité pour ces jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée de 3 heures) à l'occasion des congés scolaires en contrepartie d'une rétribution financière de 15 €.



Ces petits chantiers d'intérêts généraux doivent participer à l'amélioration du cadre de vie. Ils doivent autant que possible revêtir un caractère éducatif et formateur pour les jeunes dans une démarche citoyenne. Leur mise en œuvre s'inscrit dans un partenariat avec les services techniques. Ainsi, au cours de l'été, 3 périodes de chantiers ont d'ores et déjà été effectuées par une quinzaine de jeunes.

Différents travaux ont été réalisés à savoir la peinture des poteaux au stade, des tribunes, des portails à l'atelier et au cimetière, du mur du périscolaire ... du ménage au presbytère en vue des travaux à venir et à l'église, ainsi que du désherbage manuel des massifs.

Pour sa première année de mise en place, ce dispositif « gagnant-gagnant » a remporté un véritable succès. Il sera remis en place régulièrement.

L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

Cartographie des milieux humides

Selon l'arrêté préfectoral du 17 juin 2011, les agents de l'unité mixte « PatriNat » sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à effectuer des opérations nécessaires à l'établissement de la carte des milieux humides. En effet, le ministère de la transition écologique souhaite établir une nouvelle carte. Ils peuvent à cet effet, pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des lieux consacrés à l'habitation), de jour comme de nuit, et y planter des piquets et des bornes, lesquels pourront être scellés dans le sol, apposer des marques et repères sur les objets fixes du voisinage, et au besoin, implanter des repères et réaliser des reconnaissances du terrain en vue d'y effectuer des levés topographiques, des sondages pédologiques, relevés floristiques, études d'environnement et recueil d'information nécessaires à la réalisation du projet. L'autorisation est accordée jusqu'au 31 mars 2022. L'arrêté est consultable sur le tableau d'affichage en Mairie.

Route départementale 208

Suite à l'effondrement d'une partie de l'accotement, sur la route départementale 208, un arrêté de prolongation a été pris par le département, jusqu'au 30 septembre 2021. Bien que conscient des nuisances engendrées pour les riverains qui doivent effectuer un détour conséquent, il est rappelé qu'il ne faut pas enlever ou bouger les panneaux de déviation mis en place. La signalisation temporaire liée à l'interdiction de circulation et la signalisation propre aux itinéraires de déviation ont été mises en place par l'Agence technique Départementale Nord, Unité d'Exploitation d'Ernée.

Fibre optique en aérien

La société Sogetrel intervient au nom de Mayenne Fibre pour le déploiement de la fibre optique sur la commune. Le passage de la fibre optique en aérien a parfois été privilégié au détriment du déploiement en pleine terre. En effet, lorsque l'on ne peut pas tirer parti des fourreaux car les canalisations souterraines sont pleines ou que l'actuel réseau téléphonique est posé en pleine terre sans fourreau, alors cette solution est généralement retenue. C'est notamment le choix qui a été fait sur certaines routes départementales de Juvigné où le réseau téléphonique est enterré et où Mayenne Fibre a choisi de reposer des poteaux pour une fibre optique en aérien. Le coût très élevé de l'enfouissement explique ce choix.

Renseignements sur le site internet <https://www.mayenne-fibre.fr>

Parking près de l'ADMR

Suite à un problème récurrent de stationnement sur la partie non bâtie de la parcelle AB 149 située 3 rue Principale, le Conseil municipal a décidé d'y créer un arrêt minute avec un stationnement limité à 30 minutes. En effet, cet emplacement est situé juste devant l'entrée du local mis à la disposition de l'ADMR. L'arrêt minute n'empêchera pas les bénévoles et usagers de l'ADMR de stationner devant le local le temps de déposer un dossier ou autre. Cet arrêt minute pourra aussi permettre un accès plus facile à la boulangerie ou la médiathèque.



Travaux voirie 2021

Pour 2021, les travaux d'enduits vont être réalisés sur la commune notamment pour la réhabilitation du parking du terrain de foot, à côté des vestiaires, suite aux travaux réalisés au Club House. En campagne, les chemins d'accès de La Haute Abbaye, Viviers et du Haut du Bois vont également être réalisés en enduit pour garantir leur durabilité dans le temps et les remettre en état. Là où les structures de routes sont bonnes, du point à temps a été réalisé. Ces simples dégradations de surface sont alors traitées grâce à une réfection de surface avec de l'enduit et du gravillon.

Passage de la balayeuse

L'entreprise de balayage interviendra pour le nettoyage de la chaussée et des caniveaux, aux dates suivantes : Vendredi 27 août – Mardi 28 septembre – Mardi 19 octobre – Mercredi 17 novembre – Jeudi 23 décembre. Afin de faciliter le passage de l'engin, merci de laisser la chaussée libre dès la veille, en enlevant votre voiture.

Tondre la pelouse : que dit la loi ?

Tout comme le bricolage, l'utilisation de matériel bruyant au jardin fait l'objet de restrictions afin de garantir la tranquillité de chacun. Tondre son gazon, oui, mais pas à n'importe quel moment de la journée. Pour ne pas déranger le voisinage, un décret a été mis en place en 2006 pour instaurer des plages horaires. Ainsi, vous pouvez tondre votre pelouse :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche de 10h à 12h et de 16h à 18h
- les jours fériés de 10h à 12h

Lotissement Le Rocher

Gestion des espaces verts

Comme vous le savez, de plus en plus de communes adoptent la gestion différenciée pour gérer les espaces verts, les usages et le stockage des produits phytosanitaires étant interdits. Ce sont de lourdes contraintes lorsqu'il faut gérer des espaces publics. Nous sortons d'une période où la chimie prédominait et où la moindre mauvaise herbe était assimilée à "mal entretenu" ou "sale". Depuis plusieurs années déjà, à Juvigné, nous avons supprimé l'usage des produits phytosanitaires. L'entretien des espaces verts est donc réalisé différemment avec, notamment du désherbage à la main, des tontes moins fréquentes et moins rases, du pâturage... C'est une gestion faite de bon sens.

La gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi? C'est prendre en compte les caractéristiques, les situations et les fréquentations des différents espaces verts de la commune et de leur accorder une gestion respectueuse de l'environnement. Cela permet de préserver la biodiversité ordinaire tout en assurant la qualité de l'environnement, le confort et la sécurité des riverains ainsi que celle des usagers de ces espaces.

C'est pour ces raisons qu'il a été décidé de ne pas réaliser de tonte rase et régulière des terrains non bâtis sur le lotissement le Rocher et de favoriser une fauche tardive pour permettre la valorisation de ces herbes en foin pour les animaux. Cette gestion a été confiée à un habitant du lotissement.

Maisons Mayenne habitat

Les permis de construire pour 6 nouveaux logements seront déposés par Mayenne Habitat à la fin de l'été. Il s'agit de 3 T2 et 3 T3 sur les lots 3, 7 et 8 comme cela avait été demandé par la municipalité. Au cours du dernier trimestre, la commission voirie travaillera sur la division des réseaux pour ces 3 parcelles.

Rénovation du presbytère

La municipalité a organisé une seconde réunion de travail en présence des membres d'associations afin de présenter les contraintes techniques mises en évidence par l'architecte. Cette réunion ayant pour objectif d'échanger sur la compatibilité de la taille des salles avec les animations associatives. Les associations se sont montrées favorables au projet mais ont sollicité l'accès à la salle des fêtes pour quelques animations qui nécessitent un plus grand espace que ceux aménageables au presbytère.

A ce jour, différents usages sont envisagés : salle des associations, salle de convivialité pour les familles de Juvigné, Espace jeunes, salle de réunion avec accès à des outils numériques. Cette dernière pourrait permettre des formations au numérique pour la population ou un accompagnement aux démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

Les premiers estimatifs présentés par l'architecte sont très élevés et sans doute peu compatibles avec les capacités financières de la municipalité. Le subventionnement de ce projet par l'Etat, l'UE, la région ou le département déterminera l'ampleur du projet. Des arbitrages seront certainement à réaliser par le Conseil municipal. Un nouveau chiffrage, étage par étage, a été demandé à l'architecte.

Rénovation de l'église

L'atelier COREUM (56) spécialisé dans la conservation - restauration de mobiliers et d'objets d'art vient d'achever la repose des stalles de l'Eglise. Des travaux de réparation de la couverture de l'Eglise ont été effectués comme chaque année en attendant des travaux de plus grande ampleur. La commission bâtiments réfléchit actuellement sur ces travaux à réaliser compte-tenu des montants estimatifs évalués par l'architecte. Selon ses préconisations, l'urgence technique se porte sur la nef au détriment des absidioles. Un arbitrage sera effectué prochainement par la municipalité afin de prioriser les travaux à venir.

Fleurissement

Passage du jury national

Le mardi 20 juillet 2021, Juvigné accueillait le jury national des villes et villages fleuris. Il était composé de : - Anne JOLAS, Directrice de la Maison de la nature du pays de Sierck (Moselle) – Yaël HADDAD, journaliste du paysage – Jean-Luc SERVIERES, Maire de Claye-Souilly (Seine-et-Marne).

Juvigné fait partie des 247 "villes ou villages fleuris" labellisés 4 fleurs. Le label qui est réévalué tous les 3 ans récompense le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvres sols...), les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...), l'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...). Cette distinction ne peut être obtenue que si elle est complétée par l'action des citoyens et de ceux qui participent au fleurissement mais aussi des services techniques qui contribuent à la propreté de la ville. Chaque année, les habitants sont ainsi invités à concourir au fleurissement de leur jardin et balcon. A cet effet, la municipalité tient vivement à remercier l'ensemble de la population pour les efforts consentis. La visite de l'ensemble du village a duré 3 heures et s'est terminée par les lieux excentrés avec les voitures anciennes d'Yves COUPÉ sous un magnifique soleil. Nous espérons vivement maintenir ce label afin de continuer à valoriser l'image de Juvigné ! Le résultat du jury sera connu fin octobre-début novembre.



A Juvigné, le fleurissement rassemble !

Le fleurissement est un facteur de lien social très fort où toutes les générations se côtoient autour de la fleur. Il contribue à la notoriété de la commune avec son label "quatre fleurs". Mais pour que tout soit mis en place, l'implication des habitants est indispensable. Comme chaque année, une vingtaine de bénévoles œuvrent au bêcheage et aux plantations sous la houlette de Ludovic GALLIENNE, responsable des services techniques. Dans une ambiance conviviale, la production florale municipale est mise en terre soit environ 5.000 plantes annuelles et 10.000 bisannuelles et vivaces réparties dans le bourg. La production florale achetée dans le cycle annuel représente quant à elle environ 7000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces dont 150 arbustes et une trentaine d'arbres d'ornement.

A Juvigné, le fleurissement est une véritable vitrine qui permet de l'attractivité touristique et le dynamisme économique, allant de pair avec le Musée de l'Evolution agricole, situé au cœur du village fleuri. Découvrez de nombreux aménagements mis en place par la municipalité, accessibles à tous:

- > un parcours sensoriel (près du jardin du presbytère),
- > un parc éco-citoyen avec des chèvres, un composteur collectif associé à un poulailler, des ruches comprenant de nombreux cartels de sensibilisation à l'environnement (du miel de diverses variétés de plantes mellifères sera mis en vente au sein de la boutique du Musée),
- > une exposition intitulée **'Sauvages de ma rue'** qui nous invite à réfléchir sur la place que nous souhaitons laisser aux plantes spontanées dans nos villes et nos villages, etc...

La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui contribuent activement à l'embellissement de notre village.

Les bénévoles mettent la main au pot !

A l'initiative de la commission fleurissement, quelques journées de bêcheage, de plantations et de désherbage ont eu lieu avec une vingtaine de personnes, élu(e)s et volontaires.

Sous la houlette de Ludovic GALLIENNE, responsable du service espaces verts, les plants ont été positionnés à proximité des massifs puis répartis par les volontaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts. MERCI à chacun d'apporter un rayonnement au bouquet global qui contribue à valoriser l'image de la commune.





Mise en place du projet "Drôle de jardin"

La municipalité, en lien avec l'accueil de loisirs, les bénévoles du fleurissement et les services techniques ont mis en place un projet intitulé "Drôle de jardin". L'idée d'un atelier autour du recyclage est immédiatement apparue. En effet, par an, dans le monde, environ 89 milliards de bouteilles en plastique sont vendues et destinées aux déchets. C'est pourquoi, après avoir lancé un appel à la population pour récupérer des bouteilles en plastique, les enfants ont créé des fleurs à partir de ce support. Une manière de faire un geste pour notre planète. Ainsi, les

bénévoles du fleurissement ont été associés à ce projet en venant aider les enfants à implanter leur création. En bonus, des personnages avec des pots en terre ont été soigneusement peints et réalisés par les jeunes. Des cornichons, des courgettes et des pieds de tomates ont par ailleurs été plantés par les petites mains. Les enfants en font alors la cueillette et les proposent à Laëtitia Painchaud pour préparer de bons petits repas à la cantine.

Résultats du concours communal de fleurissement

Suite au passage du jury communal (photo ci-contre) de fleurissement, le jeudi 1er juillet 2021, voici ci-dessous les résultats du classement.

La municipalité et la commission fleurissement tiennent à remercier tous les habitants ainsi que les bénévoles qui participent et contribuent à l'embellissement de Juvigné.



	Maison avec jardin très visible de la rue	Décor floral sur la voie publique	Balcons et terrasses – Fenêtres et murs	Pavillons locatifs	Artisans - Commerçants
Prix confirmé 2^{ème} année	M. et Mme LINAIS Joël – 5 rue du Domaine	//	M. et Mme LUCIEN Paul – 12 Le Rachat	M. BILHEUDE Philippe – 2 rue des Sorbiers	//
Prix confirmé 1^{ère} année	Mme COUSIN Odette – 14 rue des Lilas	M. et Mme PHILIPOT Claude – 6 route du Bourgneuf	M. et Mme MOREAU Franck – 10 rue des Lilas	M. BOUSSARD Jean-Yves – 18 rue de l'Ancolie	Pizzeria M'Pizza – 3 place de la Mairie
Hors concours 2^{ème} année	M. et Mme MOUEIX Roland – 12 rue du Chemin Vert	M. et Mme MASSEROT Joseph – ZA route d'Ernée	M. LEROY Jean-Marc – 9 rue des Lilas	Mme LEMÉTAYER Louise – 24 rue de l'Ancolie	EHPAD – 3 route du Bourgneuf
Hors concours 1^{ère} année	M. et Mme MOREAU Joël – 5 Le Bois Pendant	M. BOUYER Michel et Mme LENAIN Martine – 17 place de l'Eglise	M. GALAINE Victor – 7 route d'Ernée	Mme LEFEBVRE Claudine – 4 allée des Charmes	Pharmacie – Route de la Croixille
1^{er} prix	M. et Mme RUAULT Gérard – 2 allée du Bocage	M. et Mme BLOT Edouard – 21 Le Rachat	Mme TREBERT France – 12 rue Principale	M. MOREAU Gabriel – 29 rue de l'Ancolie	Café du Village fleuri – 2 place de la Mairie
2^{ème} prix	M. et Mme CHESNAIS Michel – 18 rue du Chemin Vert	M. et Mme ISLAND Bernard – 11 rue du Prieuré	M. et Mme MARTIN Constant – 5 rue du Chemin Vert	M. et Mme MARTIN André – 15 rue de l'Ancolie	Mme PAVIS Isabelle – Salon de coiffure – 13 place de l'Eglise
3^{ème} prix	Mme THÉREAU Marie-Annick – 1 rue des Bleuets	M. et Mme BLANCHET Albert – 17 place de la Mairie	//	Mme MOREAU Rolande – 20 rue de l'Ancolie	//

Déchetterie

Dates d'ouverture :

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	Heures d'ouverture
Vendredi	3 et 17	1	5	3	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	4	2	6	4	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	6 et 20	4	8	6	13 h 45 – 16 h 45

Retrouvez le calendrier d'ouverture de la déchetterie sur le site internet www.juvigne.fr – Rubrique « actualités ».

Musée de l'Evolution Agricole

Renouvellement de l'opération « Miam ! La Mayenne »

Initié par le Conseil départemental, le Musée de l'Evolution agricole et M'Pizza participent à nouveau à l'opération MIAM! La Mayenne. Jusqu'au 15 septembre 2021, visitez un site touristique mayennais et bénéficiez d'un bon MIAM de 10 € dans les restaurants partenaires. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès d'Evelyne Moreau pour bénéficier de vos tickets MIAM - T: 02.43.68.51.54.

Repas du Musée

L'association du Musée de l'Evolution agricole vous propose des cartes pour son repas « **jambon à l'os au porto** » accompagné de son gratin dauphinois, tomate provençale et pomme ; fromage ; grillé aux pommes, **le dimanche 12 septembre 2021**. Repas uniquement à emporter à partir de 11h30 à la salle des fêtes (14 €). Réservations : 06.47.13.88.77

Location de l'enceinte du Musée

Une convention a été rédigée afin de permettre aux particuliers, qui souhaitent organiser un vin d'honneur à l'occasion de leur mariage, de louer l'enceinte du Musée selon les conditions définies moyennant la somme de **60 €** pour l'association. Le conseil municipal a accepté cette proposition.

Inauguration du Club House

Suite à de nombreux travaux de réhabilitation de l'ancienne buvette, c'est avec un immense honneur que la municipalité et l'US Les Bleuets ont accueilli Célestino CAMAVINGA, père d'Eduardo CAMAVINGA, joueur du stade Rennais et de l'Equipe de France pour l'inauguration du Club House.

A cette occasion, le maillot dédié à Eduardo CAMAVINGA a été remis à l'US les Bleuets.

Quelques jours plus tard, Célestino CAMAVINGA est venu effectuer un don de 1.000 € au Club. Le Président, M. Loïc RUAULT, très honoré de sa générosité, a tenu à le remercier chaleureusement au nom du Club, de la municipalité, des joueurs, des adhérents, des supporters et des habitants de Juvigné. Par sa simplicité, sa disponibilité et sa gentillesse, il est certain que la présence de M. CAMAVINGA restera gravée dans les mémoires de toutes les personnes présentes lors de l'inauguration (voir photos au dos du bulletin).



Plan d'eau Saint-Martin

La pêche au plan d'eau Saint Martin est autorisée **jusqu'au 30 septembre 2021**, tous les jours de 7h à 20h. La pêche n'est autorisée qu'à la ligne flottante équipée d'un seul hameçon. Les lignes de fond et la pêche à la cuillère sont interdites. La pêche au vif (carnassiers) est autorisée tous les jours pendant la période d'ouverture. Les cartes sont en vente auprès du garde pêche M. Daniel TRIHAN et au CocciMarket. Règlement et tarifs disponibles à la Mairie ou sur le site internet www.juvigne.fr

Pour rappel, il est strictement interdit de faire le tour du plan d'eau en deux roues ou en véhicule motorisé.

Bois de Châtenay

Propriété de la commune, le bois de Châtenay, situé à la sortie du bourg, route du Bourgneuf, permet d'apprécier un superbe point de vue sur la campagne. Très apprécié par les randonneurs pédestres, équestres et vététistes, les abords et les allées nécessitent chaque année d'être entretenus. Cette année encore, sous la houlette de Michèle Gilles, première adjointe au Maire et responsable du suivi des sentiers pédestres, une équipe de vingt bénévoles s'est affairée avec rigueur et dans la bonne humeur. La municipalité remercie toute l'équipe.



ONF : l'Office National des Forêt accompagne également la municipalité dans la gestion du bois. Un plan de coupe a été validé pour le début de l'année 2022, notamment sur l'allée principale.

Etang Neuf

L'Etang Neuf de Juvigné, situé route de St Hilaire du Maine est un site remarquable à tout point de vue. D'une grande richesse biologique, ce site constitue l'un des plus importants espaces d'hivernage du département pour les oiseaux d'eau et pour leur reproduction. Ce site de 56 hectares, appartenant à la Communauté de Communes de l'Ernée, en est d'autant plus important à entretenir. Ainsi, chaque année, une grande journée de nettoyage avec des bénévoles est organisée. Regroupés au sein de l'association de l'Etang Neuf, présidée depuis de nombreuses années par Joël Moreau, ces passionnés procèdent au nettoyage annuel des berges de l'Etang. Mais attention, il ne s'agit pas de procéder n'importe comment !



Il est en effet essentiel « d'enlever ce qu'il faut, à savoir les herbes hautes, mais sans tout raser afin de préserver la bio-diversité », rappelle Joël Moreau. L'Etang neuf est en effet classé en zone ZNIEFF, à savoir zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique qui fait le bonheur des amateurs de nature et surtout d'oiseaux que l'on peut observer sans les déranger à partir de l'observatoire situé le long du sentier de l'Etang. Mais il faut bien que les berges restent accessibles pour les pêcheurs qui pourront ainsi taquiner brochets, anguilles, tanches ou carpes en toute quiétude. Les tables et bancs installés le long des berges permettent d'y pique-niquer en familles ou amis. En cas de mauvais temps, il est possible de se réfugier dans le bungalow situé à l'entrée au niveau du parking.

Pratique : la pêche est ouverte tous les jours de 7h à 20h. Attention : en raison de nombreux abus constatés, les cartes sont désormais à prendre à la maison du garde avant d'installer ses gaules. Prix : 1 gaule 5 € - Les suivantes 3 € 50.

Générations Mouvement

Le 31 mai dernier, une équipe de féminine Juvignéenne de la section de pétanque du Canton de Chailland s'est distinguée en jouant 4 parties et en gagnant ces 4 parties. En l'occurrence, Annick ROSE, Denise GROUSSARD et Odile PEUDENNIER ont été sélectionnées pour la finale départementale qui s'est déroulée à Craon, le 18 juin 2021. En revanche, il n'y a pas eu de suite pour les rencontres nationales de pétanque à Port-Barcarès. L'association Générations Mouvement tient à les féliciter toutes les trois pour leur classement.



CATM

L'assemblée générale de l'association C.A.T.M (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc) s'est déroulée le 3 juin dernier. 22 membres étaient présents ainsi que le président départemental, M. Michel LE CAMPION et Magalie POURIEL, adjointe au Maire. Une minute de silence a été observée pour les membres décédés : Odette LORIARD, Joseph BOUVIER, Gilbert JOURDAN et Yves BUSSON.

Après 32 années de présidence, Joseph BLIN a souhaité démissionner de ses fonctions de Président, compte-tenu de son âge et de son état de santé. Ainsi, un nouveau conseil d'administration a été constitué lors de l'assemblée générale: Président: Antoine BLANCHET - Trésorier: Jean GENOUEL - Secrétaire: Daniel TRIQUET. - Membres: Marie-Annick THÉREAU, Daniel GOUGEON, Joseph BLIN, Henri HOUDAYER, Claude CHESNAIS et Gilbert BASLÉ.



Le bureau accueille également d'autres sympathisants. Cela s'adresse à toutes les personnes qui ont accompli leur service militaire, anciens gendarmes, policiers, opex (*opérations extérieures*), pompiers ou employés communaux, pour pouvoir participer aux commémorations dans la commune. Et cela dans l'objectif de continuer à commémorer les cérémonies des fins de conflit, pour transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire.

Exposition des 75 ans de l'Armistice

L'association de Juvigné a entrepris en 2019 des recherches sur la guerre 39-45 et sur la centaine de prisonniers de guerre en vue d'une exposition sur les 75 ans de l'Armistice qui devait avoir lieu cette année-là. Néanmoins, en raison du contexte sanitaire, cette exposition sera reportée la semaine du 8 mai 2022 à la salle des fêtes (ouvert à toutes et à tous).

Si vous êtes en possession de renseignements, même le plus petit, cela nous intéresse. Nous recherchons également des photos, des courriers, des cartes postales, des objets divers et renseignements verbaux. Cela concerne tous les mobilisés, y compris ceux qui échappèrent à la déportation, de même que ceux qui sont venus s'installer à Juvigné après la guerre. Merci de votre collaboration pour la réussite de cette exposition !

Monument aux Morts

Afin de redonner un peu de vie au Monument aux Morts, le soldat a été repeint avec une tenue bleu-horizon par l'entreprise ROBERT pour un montant de 864 € TTC. Une subvention a été sollicitée auprès de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).

CCAS

Le repas annuel du CCAS offert aux personnes de 70 ans et + est fixé au mercredi 10 novembre 2021. Néanmoins, selon le contexte sanitaire, la municipalité réfléchit à une alternative au repas. Selon la formule qui sera retenue, les personnes concernées recevront un courrier début octobre. Nous espérons que la situation sanitaire permettra de nous réunir pour ce moment toujours très attendu et apprécié pour sa convivialité.



Familles rurales Juvigné – La Croixille

Voici les différentes activités proposées pour la saison 2021-2022:

- **COUTURE** pour enfants et adultes (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- **ART FLORAL** (renseignements auprès de Thérèse Tandé 02.43.68.55.38)
- **SCRAPBOOKING** (renseignements auprès de Aurélie Deshayes 06.26.27.72.35)
- **CUISINE** (renseignements auprès de Sylvie Lerouge 06.14.20.40.46)
- **RELOOKING** de petits meubles (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)
- **BRODERIE** (renseignements auprès de Martine Deshayes 06.23.74.74.29)

Vous trouverez plus d'informations concernant les activités (horaires, organisation, tarifs...) sur le site internet de la commune www.juvigne.fr. La reprise des activités aura lieu en septembre. Celles-ci seront organisées en respectant le protocole sanitaire. Notre "traditionnelle" **BOURSE AUX PLANTES** aura lieu en avril 2022 (*date à définir*). Nous vous accueillerons agréablement pour passer des moments de détente et de convivialité tout en respectant les mesures sanitaires. Alors, n'hésitez pas ! Nous sommes également preneur de nouvelles idées... Merci de nous faire part de vos souhaits d'activités, nous étudierons leur faisabilité.

Pour nous contacter : famillesrurales53380@gmail.com ou 06.23.74.74.29.

La Raquette Juvignéenne

C'est encore avec une énorme déception que la décision d'annuler les cours de tennis et le tournoi qui s'en suivait a été prise. Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, il semblait plus important de penser à protéger la santé de tous et surtout de vos enfants. Cependant, nous avons pris la décision de prolonger la validité de vos cartes d'adhérents pour l'année en cours (soit jusqu'à fin 2022). Les terrains de tennis restent donc à votre disposition en veillant à respecter les consignes sanitaires. Pour les personnes souhaitant acquérir une ou plusieurs cartes d'adhérents, n'hésitez pas à contacter le Président, M. Sébastien CHARRIER. Son numéro de téléphone est disponible auprès de la Mairie. Il reste à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise une soirée festive (**sous réserves des mesures sanitaires en vigueur*), **le samedi 9 octobre 2021** à la salle des fêtes. Au menu : Apéritif – salade de gésiers – Trou normand – Rosbeef et ses accompagnements – Salade – Fromage – Dessert – café. A l'occasion de cette soirée spéciale « Elections des Miss Juvigné » (*âgées de 15 à 18 ans*), un humoriste et le sosie de Céline DION (Paris) seront présents pour une ambiance garantie. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour cette soirée animée (25 € / pers) au 06.60.29.49.53. **A 23 heures**, le feu d'artifice sera tiré au plan d'eau. En effet, en raison de l'annulation de la fête communale qui devait avoir lieu fin mai, la municipalité et le Comité des Fêtes ont souhaité reporter le feu d'artifice pour cette soirée d'élections des Miss.

Les inscriptions sont ouvertes pour la Saint Sylvestre **le vendredi 31 décembre 2021**. La soirée sera animée par l'orchestre «Aquarius». Inscriptions au 06.60.29.49.53.

Tour du Bocage et Boucles de la Mayenne

La municipalité tient à remercier l'ensemble des signaleurs, le Comité des Fêtes et sa Présidente Brigitte GILLES, pour la coordination des bénévoles lors des passages du Tour du Bocage et de l'Ernée et des Boucles de la Mayenne. Un grand BRAVO aux sportifs pour leur passage à Juvigné, le dimanche 30 mai 2021 et le samedi 12 juin 2021.



Les Amis de Chocianòw

Bonjour les amis. Depuis le printemps et la signature de la nouvelle Charte de jumelage proposée par le maire de Chocianòw et acceptée et signée par la municipalité de Juvigné, rien de nouveau pour l'instant. Des doutes persistent quant à la volonté du maire de Chocianòw de maintenir et développer des relations et des échanges entre nos deux communes. Il faut bien avouer que la Covid-19 est passée par là et n'a rien arrangé. Nous espérons que l'année 2022 sera à nouveau porteuse d'espoir et créatrice de relations tant désirées entre nos peuples.

Ecole publique

Avec la baisse des effectifs scolaires, le Comité technique spécial départemental (CTSD) a annoncé la fermeture d'une classe à Juvigné pour la rentrée scolaire 2021-2022. Initialement, cette fermeture de classe devait avoir lieu en septembre 2020. La pandémie étant passée par là, le Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) avait jugé préférable de reporter cette fermeture d'un an. Juvigné fait donc hélas partie des 20 écoles également concernées par une fermeture en Mayenne pour la rentrée de septembre. Ainsi, pour 2021-2022, l'Ecole Publique accueillera 5 classes de la petite section au CM2, soit un effectif d'environ 110 élèves à la rentrée.

Les niveaux seront répartis de la manière suivante, sous réserve de nouvelles inscriptions pendant l'été :
PS – MS : Mme Anne-Marie LEFEUVRE, GS – CP : Mme Clotilde MADELON, CP – CE1 : Mme Chrystèle RABAUX, CE2 – CM1 : Mme Ludivine MASSICOT, CE2 – CM2 : Mme Julie LECOURT (directrice).

Les cours sont assurés du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 8 h 45 à 12 h 00 (accueil à partir de 8 h 35) et de 13 h 45 à 16 h 30 (accueil à partir de 13 h 35). Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la directrice Mme Julie LECOURT au 02.43.68.51.54 ou par mail ce.0530250j@ac-nantes.fr

Remise des dictionnaires

Le Conseil Municipal a souhaité offrir des dictionnaires aux 21 élèves de CM2 qui vont intégrer le collège dès la rentrée des classes. Les enfants se sont montrés enthousiastes lors de la remise de ces dictionnaires par Monsieur le Maire et Magalie Pouriel, adjointe à la commission jeunesse et culture. Un livre de fables offert par l'Education Nationale a également été remis aux futurs collégiens par Julie LECOURT, directrice de l'école publique. La municipalité espère ainsi que ces jeunes Juvignéens seront dans les meilleures conditions pour poursuivre leur cursus scolaire.



Cantine - garderie

Afin de ne pas trop augmenter le déficit de ce service et prendre en compte l'obligation d'utiliser 20% de produits bio et 50% de produits locaux au 1^{er} janvier 2022 qui engendrera une augmentation des coûts, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler l'augmentation annuelle de 2% aux tarifs cantine, ainsi que ceux de la garderie, à compter du 1^{er} septembre 2021. Les tarifs seront donc fixés comme suit :

LIBELLÉ	TARIFS
Repas enfant	3.81€ (3.74€ en 2020, 3.67€ en 2019, 3.60€ en 2018 et 3.53€ en 2017)
Repas apprenti	5.71€ (5.60€ en 2020, 5.49€ en 2019, 5.38€ en 2018 et 5.27€ en 2017)
Repas adulte <i>uniquement pour les enseignants ou le personnel lié à l'enseignement</i>	10.97€ (10.75€ en 2020, 10.55€ en 2019, 10.34€ en 2018 et 10.14€ en 2017)
Garderie	0.32 €/quart d'heure (0.31€ en 2020, 0.30€ en 2019, 0.29€ en 2018 et 0.28€ en 2017) + 1€ à la première inscription pour les frais de badge conformément à la délibération du 1/10/2013

Une réflexion sera menée par la commission pour l'année scolaire 2022/2023 sur l'éventuelle mise en place de tarifs différenciés selon l'âge des enfants et/ou du quotient familial.

Pour la garderie, les horaires restent les suivants : 7h30-8h45 / 16h30-18h30 (jusqu'à 19h00 sur inscription).

Accueil de Loisirs

Un beau bilan pour l'Accueil de loisirs de Juvigné. Une équipe de 8 animatrices était présente pour accueillir chaque semaine une trentaine d'enfants. Pour rythmer cet été, diverses sorties ont été proposées : intercentre « Fort Boyard », sortie vélo, Brocéliande, sortie découverte du Château de Vitré et sortie piscine. L'Accueil de loisirs a ouvert ses portes aux enfants de 3 à 10 ans.

Deux camps ont été organisés cette année sur la base de loisirs de Chantenay-Villedieu (72).

→ Le premier camp organisé du 12 au 16 juillet pour **les 11-14 ans** a été fortement apprécié puisque les inscriptions ont été clôturées en quelques jours. Nos 24 jeunes se sont donnés rendez-vous pour participer à diverses activités : escalade, canoë, Fun Archery.

→ Le second et dernier camp pour **les 8-10 ans**. 19 enfants y ont participé. De belles activités également avec canoë, cani-rando, baignade et escalade.



Initiation à la pêche à l'Accueil de loisirs

Après un temps d'explications, les enfants de l'Accueil de loisirs ont pu pêcher leurs premiers poissons sous la houlette du garde pêche, M. Daniel TRIHAN et d'un bénévole passionné par ce loisirs, M. André MARTIN. Les douze enfants qui étaient présents avec leurs animatrices ont été attentifs à la surveillance du bouchon ou au montage d'une simple ligne. Une occasion idéale pour découvrir les règles de la pêche, le matériel adéquat et les différentes espèces de poissons. L'Accueil de loisirs tient à remercier les bénévoles pour la transmission de cette passion aux enfants.

Ouverture de l'Espace Jeunes.

Projet construit en partenariat avec Familles Rurales et la municipalité de Juvigné, un camp 11-14 ans, deux sorties à la journée et 3 demi-journées ont été proposées et encadrées par les animatrices. Au programme, parabal avec l'intervention de M. Beaupère, sortie piscine et balade dans Fougères, décoration et aménagement du nouveau local, atelier cuisine et tournoi de Switch. Une dizaine de jeunes se sont retrouvés sur ces journées. Un bon début de dynamique ! A partir de septembre, cet espace sera **ouvert le vendredi soir de 18h à 20h30**.



L'équipe de l'Accueil de loisirs tient à remercier les parents conducteurs pour le covoiturage, les bénévoles de Familles Rurales, de la pêche ainsi que du cyclo-club de Juvigné pour les disponibilités. Nous espérons que les enfants sont ravis de leur été passé à l'Accueil de loisirs, souhaitant les revoir les mercredis et aux autres vacances scolaires.

Médiathèque

La médiathèque est ouverte aux heures suivantes : le mardi de 16h à 18h – le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h – le vendredi de 16h à 18h – le samedi de 10h à 12h00. Les inscriptions et les prêts sont gratuits. Durée d'emprunt : 3 semaines. Pour rappel, vous pouvez désormais réserver des **jeux vidéo** pour les consoles 2 DS / 3 DS / PlayStation 4 / Xbox One / Wii U / Switch. Un classeur est à votre disposition à la médiathèque contenant l'ensemble des jeux réservables. Renseignements : 02.43.68.51.54 ou par mail emoreau.juvigne@orange.fr

La municipalité et l'équipe de la médiathèque tiennent particulièrement à remercier Céline CIVET qui a souhaité mettre fin à ses fonctions de bénévoles après 17 années de bons et loyaux services.

Un nouveau service accessible à tous.

A Ernée, Andouillé, Montenay et Juvigné, de nouveaux équipements sont installés: les automates de prêts. Dédiés aux lecteurs, les automates permettent aux usagers de faire eux-mêmes leurs prêts et retours. Pour bénéficier de ce service, il faut impérativement **venir avec votre carte de lecteur** à la médiathèque ou en demander une auprès des personnes qui tiennent la permanence à la médiathèque (carte fournie gratuitement).



Carte d'identité

Depuis le 14 juin 2021, une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique (de la taille d'une carte bancaire), au design modernisé et d'une durée de validité de 10 ans est délivrée dans la région des Pays de la Loire.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est pas modifiée. Vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS et vous rapprocher de la Mairie de Juvigné 02.43.68.51.54 pour la prise de rendez-vous à la Mairie d'Ernée.



Les classes 0 et 1

Les classes 0 et 1, qui réunissent lors d'une soirée festive toutes les personnes nées une année se terminant par le même chiffre, se feront ensemble. Elles auront lieu en soirée **le samedi 27 novembre 2021**, à la salle des fêtes de Juvigné. Des volontaires se chargeront de l'organisation et enverront des invitations courant septembre.

Si vous n'avez pas reçu de courrier mi-octobre, merci de contacter le 06 77 79 87 44. Cette soirée sera organisée selon les règles sanitaires et sous réserve d'autorisation.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mai 2021

13 présents et 2 absents : Mme LE GUYADER et M. BONNABESSE

Mise à disposition gracieuse et précaire de parcelles communales

Le Conseil municipal, considérant :

- sa proposition de mise à disposition gracieuse de deux parcelles communales non bâties pour la réalisation de fenaisons

- la candidature unique du GAEC du Printemps domicilié 1, La Pellerie à Juvigné, et ce malgré une communication dans le bulletin municipal et sur le réseau social de la municipalité,

A l'unanimité, Monsieur le Maire ayant quitté la salle lors de la discussion et du vote, DECIDE :

- De mettre gracieusement à disposition du GAEC du printemps, les parcelles communales non bâties cadastrées section AB 568, hors parking aménagé, et ZM 70, hors plate-forme technique et déchetterie dans les conditions suivantes :

. Mise à disposition gratuite pour un an allant de mai 2021 à mai 2022 inclus

. Seule la réalisation des fenaisons est autorisée sur ces parcelles. Aucune culture ne sera autorisée.

. A l'issue du délai, soit le 31 mai 2022, le Conseil municipal procédera à un nouvel appel à candidatures.

Service civique

Dans le cadre du développement du club de football, la municipalité est sollicitée pour accompagner financièrement le club de l'US Bleuets dans le cadre de l'emploi d'un apprenti, pour la prise en charge de la formation qui serait effective entre août 2021 et août 2022. Un emploi en service civique, comme actuellement, est également envisagé. Le coût de cet accompagnement financier est estimé entre 2000 et 3000 € pour l'année. La candidature à la formation par apprentissage étant fin avril, Monsieur le Maire a donné un avis favorable, le coût, qui reste raisonnable, étant à répartir sur les budgets 2021 et 2022. Le Conseil municipal, considérant que le candidat apprenti est un jeune de Juvigné déjà très investi dans le club, accepte. Divers échanges entre la directrice de l'Accueil de loisirs et le club concernant une bonne organisation entre les activités périscolaires et celles proposées par le club ont déjà eu lieu.

Séance du 6 juillet 2021

12 présents et 3 absents : M. BONNABESSE, M. POIGNAND et M. PHARIS

Adhésion au service commun « conseil en énergie partagée » de la Communauté de Communes de l'Ernée.

La communauté de communes de l'Ernée (CCE) a validé en décembre 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'objectif est d'atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050. Des actions sont prévues en faveur de la maîtrise de l'énergie, dont la mise en place d'une assistance thermique des communes. Un des outils mobilisables est la création d'un conseiller en énergie partagée. Son rôle est d'établir un bilan énergétique global du patrimoine communal et intercommunal sur le territoire, et de présenter le potentiel d'économies réalisables à travers l'accompagnement au montage des dossiers de rénovation énergétique, analyse des devis, recherche de financement...

Le coût de ce service commun est de 50.000 €/an dont 30.000 € pris en charge par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Le reste à charge, soit 20.000 €, sera réparti entre la CCE (4.000€/an), la ville d'Ernée (2.000 €/an) et les 15 communes (y compris Ernée) en fonction des critères de la dotation de Solidarité Communautaire. Ainsi, pour Juvigné, la contribution s'élèverait à 916 €/an, soit 4.6% du total par le biais d'un prélèvement sur l'Attribution de Compensation.

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer à ce service, qui sera indispensable à l'avenir pour obtenir des subventions pour des travaux sur les bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide d'adhérer au service commun « Conseil en énergie partagée » porté par la Communauté de communes de l'Ernée, à compter du 1^{er} juin 2021,
- approuve la convention de mise à disposition du service commun,
- autorise Monsieur le Maire ou la première adjointe à signer ladite convention.

Adhésion au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes de l'Ernée pour la réalisation d'un relevé et d'un diagnostic du patrimoine routier communal sur l'ensemble du territoire communautaire.

La Communauté de Communes de l'Ernée propose la constitution d'un groupement de commande pour la réalisation d'un relevé et d'un diagnostic du patrimoine routier communal afin d'en simplifier la gestion par les communes. En effet, cette démarche permettra de garantir des prestations de qualité et d'intégrer ces données au SIG (Système d'Information géographique) pour favoriser et simplifier la programmation d'entretien de la voirie. Les communes sont invitées à délibérer sur leur souhait ou non d'intégrer cette démarche par le biais d'une convention constitutive qui :

- . prévoit les rôles et responsabilités du coordonnateur (la Communauté de Communes de l'Ernée) et des membres du groupement,
- . stipule que les frais liés à l'élaboration du dossier de consultation, à la passation et au suivi de l'exécution du marché sont à la charge du coordonnateur.

Chaque commune membre du groupement procédera directement aux prestations la concernant. Le montant ne sera connu qu'après le résultat de la consultation.

Par ailleurs, ce service va se doter d'un appareil permettant de réaliser des comptages routiers et contrôles de vitesse, l'objectif étant d'utiliser cet appareil dans le cadre des projets routiers des communes. Enfin, un groupe d'adjoints aux travaux des communes qui adhéreront au service commun va être créé et animé par Sylvain Garnier. L'objectif étant de favoriser le partage d'expériences et de trouver des synergies entre les différents projets d'aménagement. Le Conseil municipal adopte la délibération et la convention.

Raccordement au réseau de distribution d'eau potable lieu-dit 1 l'Epinay.

Dans le cadre de la viabilisation de la parcelle cadastrée ZY 70 située au 1 l'Epinay pour répondre à un éventuel projet de transformation d'une longère en maison d'habitation, la SAUR informe que le terrain n'est pas desservi par le réseau d'eau potable et que le raccordement nécessite une extension de réseau de moins de 100 m, alors que la voie existante ne nécessite pas d'aménagement.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire ayant quitté la salle sans avoir participé à la présentation du projet ni à la délibération, et conformément à l'article 51 de la loi « Urbanisme et Habitat » du 2 Juillet 2003, ce raccordement étant exclusif aux besoins du projet, le Conseil municipal, à l'unanimité, demande à la SAUR de traiter cette opération directement avec le pétitionnaire. Parallèlement, la commune s'engage à ne pas autoriser la desserte d'autres constructions existantes ou futures issues de ce raccordement sous peine de restituer l'intégralité de la participation financière versée par le pétitionnaire.

Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022.

Conformément à l'arrêté Préfectoral du 1^{er} juin 2021 relatif à la préparation de la liste annuelle du jury criminel pour l'année 2022, le Conseil municipal procède au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de trois électeurs destinés à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale annuelle des jurés d'assises pour l'année 2022. Sont ainsi tirés au sort :

- 1) N° 603 : LEROY Serge, 16 Rue des Lilas
- 2) N° 543 : LEBLANC Nicolas, 6 La Haute Daligaudais
- 3) N° 19 : BALLUAIS épouse GUILLOUX Laetitia, 2 Le Chêne Brûlé

Comité des fêtes : subvention complémentaire

Sur rapport et proposition du Maire, Madame Brigitte Gilles ayant quitté la salle sans avoir participé à la discussion ni à la délibération, le Conseil municipal, considérant la demande de subvention complémentaire faite par le comité des fêtes pour aider financièrement à l'organisation de l'élection des Miss Juvigné en octobre, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention complémentaire d'un montant de 1.000 € au Comité des fêtes, les crédits prévus à l'article 6574 étant suffisants.

En effet, l'impossibilité d'organiser des animations sur la première moitié de l'année et le risque de jauge limitée lors de la soirée Miss fragilise l'équilibre financier de l'organisation de cette soirée.

Séance du 7 avril 2021

15 présents

Tarif intervention employés communaux pour la Communauté de Communes de l'Ernée

Monsieur le Maire expose que, suite à la demande de la Communauté de Communes de l'Ernée, les employés communaux vont procéder au désherbage de la petite cour située derrière la maison de santé. En effet, la Communauté de Communes ne dispose pas du personnel d'entretien nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE le coût d'intervention des agents municipaux pour des travaux d'entretien divers réalisés pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ernée à 20 € la demi-heure.

Vote des taux de taxes foncières bâtie et non bâtie 2021 : Modification

Monsieur le maire rappelle que, par délibération du 3 Mars 2021, le Conseil municipal a procédé au vote des taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti sans augmentation par rapport aux années précédentes, soit 24.63% pour le bâti et 35.62% pour le non bâti. Comme indiqué lors de la réunion du 3 mars, suite à la disparition programmée de la Taxe d'Habitation, la loi de finances 2020 a prévu de transférer aux communes, à partir de 2021, la part Départementale de la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB). En conséquence, le taux de TFB de référence pour 2021 que les impôts ont transmis s'élève à 44.49 % et comprend la taxe communale de 24.63 % à laquelle s'ajoute la part départementale de 19.86 %. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal fixe les taux 2021 comme suit :

	2020	2021
Taxe foncière bâti	24.63 %	44.49 %
Taxe foncière non bâti	35.62 %	35.62 %

Le produit ainsi obtenu pour 2021, comprenant les allocations compensatrices versées par l'Etat, s'élève à 545.723 € (pour 530.000 € prévus au budget) soit plus 4% par rapport à 2020.

Annexe local Pompiers : Modification convention mise à disposition

Monsieur le maire rappelle que, par convention ayant pris effet le 1^{er} Août 2002, la commune de Juvigné a mis le local situé au 1 Rue des Sorbiers gracieusement à disposition du SDIS afin d'y aménager le Centre de secours. Or, par courrier du 30 mars 2021, le chef de centre de Juvigné informe le Conseil que ce local nécessite quelques travaux de mise aux normes, notamment la création de douches. Cet espace sanitaire sera créé à la suite des vestiaires hommes et femmes dans les actuels lieux de stockage de fournitures et petits matériels.

En conséquence, un nouveau local de stockage d'une superficie d'environ 20 m² est nécessaire. La seule possibilité serait d'aménager ce lieu de stockage dans la partie actuellement vacante appartenant à la municipalité, située à gauche en entrant dans le Centre de secours.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant la nécessité de permettre aux pompiers de disposer d'un local aux normes, à l'unanimité :

- Accepte de mettre à disposition du SDIS une surface supplémentaire d'environ 20 m² située dans l'actuelle partie stockage.

A noter que cette mise aux normes sera effectuée par les pompiers. Par ailleurs, suite à un échange entre le Maire et M Bouvier (adjoint au maire), une projection sur un futur aménagement de bureaux a été prévue pour un éventuel artisan dans la partie du local restant à disposition de la municipalité.

Pharmacie

Monsieur le Maire a rencontré Mme Joye, propriétaire de la pharmacie de Juvigné, qui lui a indiqué vouloir prendre sa retraite au plus tard en juin 2024. Elle a décidé de mettre en vente son fonds de commerce et sa licence dès à présent. Madame Joye souhaite rester dans son logement. La création d'un nouveau local pour l'installation de son éventuel repreneur s'avérerait donc nécessaire. Il s'agirait d'un espace d'environ 100 à 120 m² avec en plus un espace pour les astreintes nuit et week-end (environ 30-40 m²).

Monsieur le maire expose que, lors d'un précédent échange le 23 Janvier 2019 avec les commerçants de Juvigné sur le devenir des commerces du bourg, il avait été envisagé la création de locaux commerciaux à proximité du Coccimarket (boulangerie, coiffeuse, pharmacie, ...). La priorité du moment était notamment de trouver une solution à la reprise de la boulangerie. Celle-ci ayant finalement eu lieu entre privés, la problématique des locaux commerciaux a été mise en sommeil.

La situation de la pharmacie étant amenée à changer, l'avis du Conseil municipal est sollicité concernant :

- . l'opportunité ou non d'accompagner la reprise de la pharmacie pour l'immobilier,
- . En cas de réponse positive : recenser les possibilités d'aménagement d'un local commercial (création d'un nouveau bâtiment ou rénovation d'un bâtiment communal, etc.).

En information complémentaire, Monsieur Le Maire donne le compte-rendu de son entretien avec le Maire de Chatillon en Vendelais sur la question de la pharmacie et sur un Conseil des Maires concernant la politique santé sur le territoire (accueil de professionnels de santé, construction de Maisons de Santé, Contrat Local Santé, ...). Plusieurs élu(e)s font observer que la compétence santé est exercée par la Communauté de Communes et non la commune. Par ailleurs, l'absence de médecin ainsi que la prochaine fermeture de l'Ehpad risquent de compliquer la reprise de la pharmacie. Il est donc nécessaire de s'interroger sur l'opportunité de construire un nouveau local. Suite à un vote à main levée, les résultats sont les suivants. Pour l'étude financière d'un investissement immobilier de la pharmacie : 8 voix pour ; 7 voix contre.

Face à cette très courte majorité, il semble difficile de se projeter sur l'étude d'un local neuf qui pourrait engendrer un investissement de plus de 300 000 €. Monsieur le maire indique qu'une solution alternative sera proposée par la rénovation d'un bâtiment communal déjà existant.

Séance du 8 juin 2021

15 présents

Participation aux frais de fonctionnement pour les élèves hors commune

Monsieur le Maire rappelle que des enfants dont les parents sont domiciliés hors commune sont inscrits à l'école publique de Juvigné. Les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2020/2021 sont évalués comme suit :

Coût élève de maternelle : 1365 € / an

Coût élève élémentaire : 438 € / an

Il y a donc lieu de demander aux communes de résidence des enfants une participation aux frais de fonctionnement. En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de demander aux communes de résidence des enfants scolarisés à l'école publique de Juvigné une participation aux frais de fonctionnement tels qu'indiqués ci-dessus, à compter de l'année scolaire 2021/2022, ainsi que pour les années suivantes, jusqu'à la prochaine réévaluation. Pour information, des enfants demeurant à Princé, où il n'y a pas d'école, sont concernés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal accepte et charge Monsieur le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant aux communes concernées sur la base des tarifs indiqués ci-dessus jusqu'à une prochaine réévaluation.

Espace France Services

En franchissant la porte de l'Espace France Services, située à la Communauté de Communes de l'Ernée, vous serez accueilli, informé et accompagné par des agents qui vous apporteront une aide adaptée à vos besoins. Ce service que l'on pourrait qualifier de « guichet unique de proximité » est destiné aux demandeurs d'emploi, étudiants, salariés, employeurs et aux particuliers.

Des agents, formés par des opérateurs partenaires vous y accueillent pour vos démarches administratives : cartes grises ; pré-demande de carte nationale d'identité ; aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, etc...

Renseignements.

Tel : 02.43.05.46.31

Mail : franceservices@lerneer.fr

Vaccination contre la COVID-19

Pour rappel, la vaccination est ouverte à tous ! Toutes les personnes majeures peuvent prendre rendez-vous, ainsi que les mineurs à partir de 12 ans sur autorisation parentale.

Afin de vous faciliter la prise de rendez-vous, le secrétariat de Mairie peut vous inscrire au Centre de vaccination d'Ernée géré par la Communauté de Communes. A l'heure actuelle, 112 rendez-vous ont été pris par le secrétariat. Pour ce faire, vous pouvez contacter Evelyne Moreau au 02.43.68.51.54 (Mairie). De nombreux sites web facilitent également la prise de rendez-vous en ligne tels que « Doctolib », « Maïia », « Covid-Pharma » ou « Keldoc ». Il vous suffit de renseigner « vaccination Covid-19 » dans la barre de recherche pour connaître les établissements les plus proches de votre domicile réalisant des vaccinations. Il est également possible de se faire vacciner contre la Covid-19 chez son médecin généraliste. Le jour de votre rendez-vous chez le médecin ou dans un centre de vaccination, n'oubliez pas de vous présenter avec votre carte vitale et votre carte d'identité.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

EMPLOI – FORMATION	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE Sur rendez-vous le Mardi – Jeudi – Vendredi 02.43.04.18.99	LOGEMENT	Sans rendez-vous le 1 ^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 16h00 4 interlocuteurs à votre écoute :
	CAP EMPLOI 53 Sur rendez-vous le Mercredi 02.43.56.66.63		SOLIIHA SOLIIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT 02.43.91.19.91
	LA MSAP DE L'ERNEE LABELISEE Point Relais Particulier Emploi 02.43.05.46.31		ADIL 02.43.69.57.00
SAINTÉ – AIDES SOCIALES ET JURIDIQUES	CAF DE LA MAYENNE - Borne Visio interactive Sur rendez-vous le Jeudi – Vendredi 02.43.05.46.31 ou www.caf.fr	ENERGIE	INFO-ÉNERGIE 02 52 46 00 00
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe Sur rendez-vous le Mardi 02.43.39.43.39		GLEAM Borne tél. en libre accès 02 43 56 62 32
	CPAM de la Mayenne Borne tél. en libre accès 36.46		FOUGÈRES
	CARSAT Sur rendez-vous le 1 ^{er} lundi du mois 39.60		
	CICAS Sur rendez-vous le Jeudi 0820 200 189	LAVAL & A81	
	CIDFF Sur rendez-vous le 2 ^{ème} lundi du mois 02.43.56.99.29		
FNATH Sur rendez-vous le 4 ^{ème} lundi du mois de 15h30 à 16h30 02.43.08.64.59			

Conception : www.octopus-erneer.com / Impression : Imprim'Ernée Création
Ne pas jeter sur la voie publique

Une bouffée d'air

pour les **aidants** et les **aidés**



JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021
à l'Espace Clair de Lune d'Ernée

Organisée par le 
dans le cadre des mesures d'accompagnement

10h - 12h00

Accueil du public dès 9h30

- Conférence-débat : "**Aidants et Soignants - Enrichissez-vous !**"
 - Ateliers pédagogiques et ludiques **pour les Aidés**
- encadrés par des professionnels et bénévoles bienveillants.

* Gratuits sur inscription avant le 15/09/21

14h - 15h30

Accueil du public dès 13h30

- Théâtre débat pour réagir, réfléchir ensemble et autrement

Entrée libre et gratuite

15h30 - 17h30

- Venez à la rencontre de professionnels et acteurs associatifs le temps d'un forum partenaires !

Entrée libre et gratuite

Programme détaillé disponible dans les mairies, bibliothèques, commerces de votre commune
et sur www.cc-lernee.fr

*Inscriptions ateliers : **Clarisse Hérouard** au 02.43.05.46.40 ou **Virginie Chaillou** au 02.43.04.96.79 avant le 15 septembre 2021



Avec le soutien des élus et délégués locaux, bénévoles de l'ADMR, élèves du lycée Rocheville et services civiques Unis-Cité

État civil

Naissances

Lily DUVIVIER, née le 25 avril 2021, « 18, Le Pas de Pierre »

Andjy LINAIS, née le 12 mai 2021, « 2, l'Auzuzière »

Noé DEMAZEL, né le 25 mai 2021, « 1, Bellevue de Beaumont »

Mariage

Emilie BUFFET et Julien JAGLINE, le 3 juillet 2021, « 1 La Hamardais »

Décès

Jeanine GALAINE, épouse de Henri MOREL, le 23 avril 2021, « Les Brosses » (65 ans)

Odile BÉLIER, épouse d'Ange BOITEL, le 1^{er} mai 2021, « 6, Saint Martin » (79 ans)

Jacques CHERBONNEL, le 26 mai 2021, « Résidence du Village Fleuri » (88 ans)

Paulette DETAIS, le 2 juin 2021, « Résidence du Village Fleuri » (88 ans)

Pascal JOLIVEL, le 6 juin 2021, « 15 place de l'Eglise » (49 ans)

Christiane FRAYON, veuve de Georges BECQUET, « Résidence du Village Fleuri » (88 ans)

Calendrier des manifestations 2021 *(sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)*

Septembre

Mercredi 8 : Réunion publique sur le devenir de l'EHPAD à 20h à la salle des fêtes *(PASS Sanitaire obligatoire)*

Dimanche 12 : Jambon à l'os sauce porto du Musée, repas à emporter (14 €). Réservations : 06.47.13.88.77

Octobre

Samedi 9 : Election des Miss par le Comité des Fêtes et feu d'artifice à 23h *(voir page 17)*

Novembre

Mercredi 3 : Réunion publique éolien à 20h à la salle des fêtes *(A confirmer)*

Mercredi 10 : Repas du CCAS ou paniers garnis *(voir page 16)*

Samedi 13: Soirée pompiers

Dimanche 14 : Armistice

Samedi 27 : Classes 0 & 1

Décembre

Jeudi 2 : Repas des adhérents de Générations Mouvement

Vendredi 3 : Assemblée générale des Amis de Chocianòw

Samedi 4: Commémoration des CATM et repas Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers à La Croixille

Dimanche 19: Porte ouverte de la caserne des Sapeurs-Pompiers

Vendredi 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes

Divers :

Jusqu'au 30 septembre 2021 : Pêche au plan d'eau Saint-Martin

Accueil de loisirs et Espace jeunes :

Semaine du 18 au 22 octobre 2021

Inauguration du CLUB HOUSE du Stade



M et Mme Camavinga, parents d'Eduardo Camavinga (joueur du Stade Rennais et de l'Equipe de France) inaugurant le Club House en présence de Régis Forveille (Maire), de Rachel Monceau (sponsor) et Loïc Ruault (Président du club).



L'ensemble des membres du club de l'US Bleuets de Juvigné

Erratum : Les joueurs de l'équipe U13 (*non présentés lors du dernier bulletin*).
Louis Coupeau, Yanis Gesfrais, Léo Coupeau, Ethan Beaussier, Nathan Moreau, Tristan Berthelot.